



En 2017, l'État considère encore le Ministère des Finances et notamment la DGFIP comme un ministère non prioritaire, réalisant ainsi sur son dos de nouvelles économies budgétaires tant en personnel et qu'en structures.

La réduction des effectifs en 2017 portera le compteur à 36 000 suppressions d'emplois en 15 ans ! Et 1 815 à la DGFIP l'année prochaine !

Ces mesures ne permettent pas d'éponger le déficit national (ce serait illusoire de le croire) pas plus d'ailleurs qu'à le juguler !

Les économies ne sont donc plus à prendre dans nos rangs, nous en sommes donc persuadés.

En effet, le déficit national ne se résorbe pas et nos gouvernements successifs se renvoient la balle, chacun héritant des dettes contractées par l'autre, tout en additionnant les siennes à chaque quinquennat.

Par ailleurs, la CFTC dénonce l'absence d'un bilan contradictoire de la fusion ; nous serions dans le privé qu'un audit impartial aurait été réclamé et obtenu depuis longtemps.

Pas de constat signifie pas de constat d'échec, alors que les moyens nécessaires au bon accomplissement de nos missions sont largement touchés par les restrictions de toutes natures.

**La CFTC DGFIP revendique à nouveau l'élaboration de ce bilan contradictoire de la fusion avec l'ensemble de ses acteurs et interlocuteurs.**

À l'heure où l'on nous vante la qualité constante de nos services, qu'en est-il pour notre rôle de service à l'utilisateur ?

Notre fonctionnement, nos implantations géographiques (Trésoreries de proximité supprimées) ne sont vus qu'à travers le prisme du numérique avec toute la problématique qui en découle (technologies pas toujours maîtrisées, ni maîtrisables, par nous ou nos publics).

Ainsi peut-on s'interroger légitimement sur le cheminement qui amène un déni de service public, ou de services au public.

Demain, qu'en sera-t-il du prélèvement à la source, reconnu déjà par notre Ministre comme une future charge de travail supplémentaire ?

**Loin de simplifier le processus de l'Impôt sur les Revenus, il s'agit simplement d'un versement mensualisé de l'IR.**

Pour la CFTC DGFIP, c'est à tort que l'on nous indique que la situation sera identique à d'autres États, puisque ces mêmes États ne prennent pas forcément en compte le quotient familial ni autres réductions !

Pour la DGFIP, l'annonce de cette mise en place ne se veut pas alarmiste mais pour la CFTC il s'agit d'une source d'inquiétude tant pour les agents que pour les redevables.

Pour les agents tout d'abord.

**Avec 98 % de l'impôt est déjà recouvré sans contrainte, le jeu en vaut-il alors vraiment la chandelle ?**

Pour le redevable ensuite, avec la mise en place de l'employeur comme intervenant collecteur supplémentaire.

Cette délégation de pouvoir nécessite alors confidentialité et probité impossibles à contrôler.

La gestion des incertitudes informatiques, les mises au point applicatives, la gestion des cas particuliers et les contrôles aléatoires sont autant de points qui nous font penser que cette réforme ne servira encore qu'à dégraisser nos effectifs.

Pour la CFTC, le fonctionnaire DGFIP sera à nouveau dévalorisé aux yeux du citoyen qui jugera notre action de plus en plus discutable.

Après cette étape, que restera-t-il de la DGFIP ?

**A ce jour, les suppressions de postes sont à peine déclinées et encaissées, les réformes de structures sont à peine mises en œuvre, qu'une nouvelle réforme apparaît.**

Les personnels **tous grades confondus** n'ont plus la capacité, ni le temps d'absorber ces nouvelles évolutions, qu'une nouvelle est engagée (à marche forcée).

Un sentiment de fuite en avant transparaît dans les services, et ce phénomène est difficilement supportable !

Devant ces constats, la CFTC DGFIP rappellera toujours que dans les structures ou le réseau que l'on réforme, il y a des êtres humains et qu'il conviendrait de ne pas l'oublier !

Tant le service public que les conditions de son exercice (notamment les conditions de vie au travail) constituent le cœur de l'action de la CFTC DGFIP !

**Devant ces situations, la CFTC DGFIP revendique :**

- le gel des suppressions d'emplois ;
- un moratoire sur les réformes de structures ;
- un audit impartial de la situation : partons de l'existant pour construire une vraie DGFIP moderne à l'écoute de ses agents et de ses publics.

**Nous, CFTC DGFIP voulons remettre l'humain au cœur du service public et voulons prendre de temps de faire les choses correctement au profit de tous !**

